



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives
SAISON 2018/2019

PROCES-VERBAL N° 42

Réunion du mardi 28 mai 2019

Président : M. DENIS

Présents : MM. VESQUES – JEREMIASCH – LAWSON – ORTUNO – GODEFROY – LANOIX

Excusé : M. MARTIN

VILLE DE DRANCY (93)

STADE CHARLES SAGE – NNI 93 029 01 01

Suite à un entretien téléphonique avec M. GHEMRI du Service des Sports, un rendez-vous a été pris pour le mercredi 26 juin 2019 à 22 h 30 sur place afin d'effectuer le contrôle de l'éclairage du terrain susnommé. La C.R.T.I.S. remercie la Ville de bien vouloir marquer les 25 points de contrôle. Les imprimés de classement seront fournis par M. JEREMIASCH qui représentera la C.R.T.I.S..

Communication de la présente information est faite à M. GHEMRI, au club et la C.D.T.I.S. du District de la SEINE SAINT-DENIS.

VILLE DE NOISY LE SEC (93)

STADE SALVADORE ALLENDE – NNI 93 053 01 01

Suite à un entretien téléphonique avec M. DAYKHA, Responsable des équipements sportifs, un rendez-vous a été pris pour :

- **le lundi 24 juin 2019 à 22 h 30** sur place afin d'effectuer le contrôle de l'éclairage du terrain susnommé. La C.R.T.I.S. remercie la Ville de bien vouloir marquer les 25 points de contrôle. Les imprimés de classement seront fournis par M. JEREMIASCH.

- **le jeudi 13 juin 2019 à 10 h 30** sur place afin d'effectuer le contrôle des travaux demandés par la C.F.T.I.S. pour la confirmation de classement au niveau 3 sye. M. JEREMIASCH effectuera cette visite. Le terrain devra être en configuration match et toutes les installations devront être accessibles.

Communication de la présente information est faite à M. DAYKHA, au club et la C.D.T.I.S. du District de la SEINE SAINT-DENIS.

VILLE DE VILLIERS/S/MARNE (94)

STADE OCTAVE LAPIZE 3 – NNI 94 079 02 03

Installations visitées le mercredi 22 mai 2019 dans le cadre d'un classement initial au niveau 5 sye demandé par la Ville et le club. Etaient présents lors de cette visite MM. CARI, Adjoint aux Sports, BOYOT, Responsable des stades, LEEMANN, Responsable des espaces verts, BERT, Secrétaire Général de l'E.S. Villiers/S/Marne et LEFEUVRE de la C.D.T.I.S. du District du VAL DE MARNE.

M. JEREMIASCH a remis à M. CARI la liste des documents manquants pour finaliser les classements du terrain et de son éclairage. En attendant la réception de ces documents, la C.R.T.I.S. classe ce terrain en FOOTA 11 sye provisoire et autorise son utilisation en compétitions officielles en concordance avec le niveau demandé et pour une période de six mois.

Le rapport de cette visite est envoyé à la Ville, au club et à la C.D.T.I.S. du District du VAL DE MARNE.

VILLE DES LILAS (93)

PARC MUNICIPAL DES SPORTS – NNI 93 045 01 01

Suite à un entretien téléphonique avec M. COTON PELAGIE, Directeur du Service des Sports, un rendez-vous a été pris pour le mercredi 03 juillet 2019 à 22 h 30 sur place afin d'effectuer le contrôle de l'éclairage du terrain susnommé. La C.R.T.I.S. remercie la Ville de bien vouloir marquer les 25 points de contrôle. Les imprimés seront fournis par M. JEREMIASCH qui représentera la C.R.T.I.S..

Communication de la présente information est faite à M. COTON PELAGIE, au club et à la C.D.T.I.S. du District de la SEINE SAINT-DENIS.

VILLE DE VELIZY-VILLACOUBLAY (78)

STADE SADI LECOINTE – NNI 78 640 03 01

La C.R.T.I.S. demande de fournir les tests in situ pour effectuer le classement des installations susnommées (décennale).

Information communiquée au Service des Sports de VELIZY-VILLACOUBLAY, au club et à la C.D.T.I.S. du District des YVELINES.

VILLE D'EVRY (91)

STADE JEAN-LOUIS MOULIN – NNI 91 228 04 01

Lors du dernier contrôle pour la confirmation du stade susnommé, il a été constaté que les bancs des remplaçants et des délégués sont fortement dégradés. Merci de bien vouloir les mettre en conformité, puis envoyer les photos à la C.R.T.I.S..

Information communiquée à M. Pascal AUROY, Responsable du Service des Sports, au club et à la C.D.T.I.S. du District de l'ESSONNE.

VILLE DE COLOMBES (92)

GYMNASE HENRY DUNANT – NNI 92 025 99 02

La C.R.T.I.S. envoie à M. Cédric ALLAIN, Responsable des Gymnases à la Direction Jeunesse et Sports de la Ville de COLOMBES, le formulaire « Demande de Classement Fédéral d'une Installation Sportive Futsal ». Formulaire à compléter et signer, puis à retourner à la C.R.T.I.S. afin de finaliser la demande de classement.

VILLE DE DUGNY (93)

GYMNASE ALAIN MIMOUN – NNI 93 030 99 01

Installations visitées le lundi 27 mai 2019 par M. ORTUNO de la C.R.T.I.S. dans le cadre de classement initial du gymnase susnommé (contrôle des installations et de l'éclairage). Etaient présents lors de cette visite MM. GRIVOT, Responsable des Equipements Sportifs et REHOUDJA de la C.D.T.I.S. du District de la SEINE SAINT-DENIS.

La C.R.T.I.S. est en attente de recevoir le certificat de conformité des installations électriques émanant d'un bureau de contrôle agréé et du contrat d'entretien.

Communication de la présente information à M. GRIVOT, au club et à la C.D.T.I.S. du District de la SEINE SAINT-DENIS, accompagnée du rapport de visite.

CLASSEMENT TERRAINS SYE**VILLE DE VELIZY VILLACOUBLAY (78)****STADE SADI LECOINTE – NNI 78 640 03 01**

Installations visitées par M. VESQUES le 27 mai 2019.

La C.R.T.I.S. émet un avis favorable **pour un changement de niveau 6 sy** sous réserve de la validation de la C.F.T.I.S..

A réception des tests in situ, le classement du terrain pourra passer en niveau 6SYE sous réserve de la conformité des tests.

VILLE DE ST OUEN L'AUMONE (95)**PARC DES SPORTS ET LOISIRS N° 2 – NNI 95 572 01 02**

Installations visitées par MM. DENIS et PLASSART le 27 mars 2019.

La C.R.T.I.S. émet un avis favorable **pour une confirmation de classement de niveau 5 SYE** sous de la validation de la C.F.T.I.S..

VILLE DE BOUFFEMONT (95)**STADE MUNICIPAL – NNI 95 091 01 01**

Installations visitées par MM. ANDRIEU et DA MATA le 09 mai 2019.

La C.R.T.I.S. émet un avis favorable **pour un changement de niveau 6 sy** sous réserve de la validation de la C.F.T.I.S..

A réception des tests in situ, le classement du terrain pourra passer en niveau 6SYE sous réserve de la conformité des tests.

CLASSEMENT D'UNE INSTALLATION SPORTIVE FUTSAL**VILLE DE DUGNY (93)****GYMNASE ALAIN MIMOUN – NNI 93 030 99 01**

Installations visitées par M. ORTUNO le 08 avril 2019.

La C.R.T.I.S. demande un avis favorable **pour un classement initial de niveau 2.**

DEMANDE D'AVIS PREALABLE D'UNE INSTALLATION SPORTIVE**VILLE DE LARDY (91)****COMPLEXE SPORTIF PANSELOT – NNI 91 330 01 01**

La Commission prend connaissance de la **Demande d'Avis préalable pour une installation sportive.**

Réalisation d'un pôle tribunes et vestiaires.

Elle émet un **AVIS PREALABLE FAVORABLE** pour la réalisation de ce projet **sous réserve du respect du Règlement des Terrains** applicable depuis le 31 mai 2014.

DOCUMENT A TRANSMETTRE A LA C.F.T.I.S.

VILLE D'EZANVILLE (95)

STADE DU PRE CARRE – NNI 95 229 01 02

La C.R.T.I.S. transmet à la C.F.T.I.S l'Arrêté Municipal de Monsieur le Maire (N°192/2009 du 21 mai 2019).